



Actualités & Environnement

La lettre d'information de la centrale nucléaire EDF de Saint-Laurent

Juillet - août 2026



VIE DE LA CENTRALE

UNE VISITE PARTIELLE POUR L'UNITÉ N° 2

Depuis la salle des commandes, les équipes de la centrale ont déconnecté l'unité de production n° 2 du réseau électrique national dans la nuit du vendredi 31 juillet au samedi 1^{er} août 2026 afin de réaliser un arrêt pour maintenance de type « visite partielle ».

Au cours de cet arrêt, un quart du combustible d'uranium sera rechargé et de nombreuses activités de maintenance et de contrôle seront réalisées en parallèle. Parmi elles, le circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt (circuit RRA) fera une nouvelle fois l'objet d'une série de tests approfondis. Remplissages, vidanges, tests de pression... l'ensemble du circuit sera ainsi contrôlé et passé au crible. Une fois toutes ces opérations terminées et validées par un organisme habilité, le circuit sera remis dans sa configuration d'origine et assurera sa fonction pour les dix prochaines années.



La sécurité et la sûreté sont nos priorités. Quelle que soit la nature ou la durée de l'intervention, chaque partenaire industriel accédant à la centrale bénéficie d'un accueil assuré par la direction du site. Des visites régulières des chantiers sont également organisées pour échanger avec les équipes sur les enjeux essentiels : port des Equipements de protection individuelle (EPI), gestion des fortes chaleurs, installation des balisages adaptés, etc. Aucun détail n'est laissé au hasard. Une démarche de terrain essentielle pour maintenir la vigilance de tous au quotidien.



CANICULES SUCCESSIVES : LES EQUIPES DE LA CENTRALE S'ADAPTENT

Face aux épisodes de canicules et de sécheresses répétées, les équipes de Saint-Laurent ont adapté en permanence leur organisation et leur exploitation. Comme sur les autres sites de production d'EDF, de nombreuses actions ont été mises en place afin de concilier production d'électricité, gestion responsable de la ressource en eau et protection de l'environnement.

Ce contexte climatique impacte-t-il la manière d'exploiter les centrales ?

Lors des vagues de chaleur, l'augmentation de la température et la baisse du débit des fleuves peuvent conduire à limiter temporairement la production afin de respecter les réglementations relatives aux réchauffements des eaux rejetées dans le milieu naturel. Il ne s'agit ni d'un enjeu de sûreté ni de fonctionnement des installations mais d'une mesure destinée à protéger l'environnement. Par ailleurs, ces adaptations n'ont pas non plus d'incidence sur l'équilibre de l'offre et de demande d'électricité. Depuis 2000, les pertes de production liées aux températures élevées et aux faibles débits des cours d'eau représentent en moyenne 0,3% de la production annuelle du parc nucléaire français.



Pour la centrale Saint-Laurent comme pour les autres centrales nucléaires implantées le long de la Loire, c'est le débit mesuré à Gien (Loiret) qui constitue l'indicateur de référence pour le pilotage des barrages. Les barrages de Naussac (Lozère) et Villerest (Loire), gérés par l'Établissement Public Loire, peuvent être mobilisés afin de soutenir le débit du fleuve. Lorsque le débit naturel de la Loire descend sous le seuil de 60 m³ par seconde, une surveillance renforcée est mise en place dans les centrales concernées.

Quelle organisation est mise en œuvre à Saint-Laurent ?

Mi-juillet, le débit de la Loire étant passé sous le seuil de 60 m³ par seconde, une cellule dédiée s'est formée sur le site pour suivre en continu l'évolution de la situation hydrologique et piloter la gestion des ressources en eau disponibles. La puissance de l'unité de production n° 1 a été maintenue à son maximum pendant plusieurs semaines afin d'éviter les productions d'effluents liées aux variations de puissance. La laverie du site a temporairement été arrêtée pour réduire la consommation d'eau, tandis que certaines activités non prioritaires ont été reportées. Malgré les épisodes caniculaires, l'anticipation, la réactivité et l'adaptation des équipes ont permis d'assurer la fourniture d'électricité en toute sûreté et dans le respect des exigences réglementaires.





DONNÉES MENSUELLES RELATIVES À LA SURVEILLANCE DES REJETS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE SAINT-LAURENT

JUILLET 2026



LE CONTRÔLE DES REJETS RADIOACTIFS

Comme de nombreuses autres installations industrielles, le fonctionnement d'une centrale nucléaire engendre la production d'effluents liquides et gazeux dont les rejets dans l'environnement sont strictement réglementés, qu'ils soient radioactifs ou non.

EDF met en œuvre un traitement de ses effluents radioactifs pour réduire l'activité rejetée à une valeur aussi basse que raisonnablement possible. Tous les effluents produits sont ainsi collectés, triés puis traités selon leur nature. Les effluents traités sont ensuite acheminés vers des réservoirs où ils sont entreposés et analysés avant d'être rejetés dans le strict respect de la réglementation établie pour garantir l'absence d'impact sur l'environnement et les populations.

Par ailleurs, dans le cadre des engagements d'EDF et de la démarche ISO 14001, chaque centrale nucléaire a mis en place une organisation afin d'assurer une gestion optimisée des effluents visant notamment à :

- Réduire à la source la production d'effluents, notamment par le recyclage,
- Réduire les rejets de substances radioactives ou chimiques au moyen de traitements appropriés,

Activité rejetée dans l'air

Les effluents radioactifs gazeux proviennent de la ventilation permanente des bâtiments des auxiliaires nucléaires et des réservoirs de stockage d'effluents sous air, de la dépressurisation du bâtiment réacteur ainsi que de l'épuration du circuit primaire et de ses circuits annexes. Ces effluents sont filtrés pour retenir les poussières atmosphériques, stockés, pour certains, dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps (30 jours au minimum) puis contrôlés avant d'être rejetés à l'atmosphère via une cheminée spécifique, dans laquelle est effectué en complément et en continu une mesure de la radioactivité

	Tritium (en GBq)	Iodes (en GBq)	Gaz rares (en GBq)
Valeur totale du mois	64	0,0014	79
Valeur cumulée depuis janvier	303	0,0091	236
Limite annuelle réglementaire	4 000	0,6	30 000

Activité rejetée en Loire

Les effluents radioactifs liquides proviennent du circuit primaire et des circuits annexes de l'îlot nucléaire en lien avec certaines opérations d'exploitation et de maintenance. Les effluents non réutilisables sont collectés, traités pour faire décroître leur radioactivité, stockés et contrôlés avant d'être rejetés en Loire dans le respect des limites fixées par la réglementation.

	Tritium (en GBq)	Iodes (en GBq)	Autres radioéléments (en GBq)
Valeur totale du mois	676	0,0004	0,01
Valeur cumulée depuis janvier	11936	0,005	0,1
Limite annuelle réglementaire	45 000	0,2	20



LA SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

En complément du contrôle des rejets, la centrale EDF de Saint-Laurent réalise dans le respect de la réglementation une surveillance de son environnement sur de multiples échantillons d'eau, d'air, de faune et de flore. L'ensemble des prélèvements réalisés chaque année, à des fins de contrôles et de surveillance, représente au total environ 20 000 mesures et analyses chimiques et/ou radiologiques.

Les analyses de radioactivité effectuées en laboratoire et leur fréquence sont définies dans le cadre des prescriptions fixées par l'Autorité de sûreté nucléaire et radioprotection (ASNR), autorité administrative indépendante.

L'ASNR effectue des inspections et contrôlent les résultats des analyses de radioactivité. Elle réalise également, comme d'autres organismes, ses propres prélèvements et mesures, conformément à sa stratégie de surveillance de l'environnement et des missions qui lui incombent.

L'intégralité des résultats de la surveillance réglementaire de la radioactivité de l'environnement réalisée par la centrale de Saint-Laurent est consultable sur le site internet du Réseau national de mesure de la radioactivité de l'environnement (<https://www.mesure-radioactivite.fr>).

Mesures de température dans la Loire

La centrale nucléaire de Saint-Laurent prélève de l'eau pour assurer son refroidissement et alimenter les différents circuits nécessaires à son fonctionnement. L'échauffement de l'eau prélevée et/ou sa température en aval lors de sa restitution au cours d'eau, doit respecter des limites mentionnées dans la décision de l'ASNR fixant les limites de rejet dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.

	Amont	Au rejet	Aval
Température (moyenne mensuelle)	24,8°C	31°C	24,9°C
pH	8,3	8,4	8,4
Oxygène dissous	9,3 mg/l	7,3 mg/l	7,7 mg/l

DONNÉES MENSUELLES RELATIVES À LA SURVEILLANCE DES REJETS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CENTRALE NUCLEAIRE EN DÉMANTÈLEMENT DE SAINT-LAURENT A

LE CONTRÔLE DES REJETS RADIOACTIFS

Activité rejetée dans l'air

	Carbone 14* (en GBq)	Tritium (en GBq)	Emetteurs alpha (en MBq)	Autres (en MBq)
Valeur totale du mois	0,05	2,15	0,0007	0,02
Valeur cumulée depuis janvier	0,05	2,15	0,0007	0,02
Limite annuelle réglementaire	30	4 000	0,05	100

*La durée de prélèvement et la fréquence de mesures associée sont trimestrielles pour le carbone 14. Les données indiquées dans ce support seront en conséquence actualisées tous les 3 mois. Les valeurs renseignées correspondent au 1^{er} trimestre de l'année 2023 et au cumul annuel de cette même année.

Les silos d'entreposage de Saint-Laurent A sont dotés d'une enceinte géotechnique associée à un système de pompage. Ce système vise à maintenir la nappe phréatique intérieure à l'enceinte en dessous du niveau inférieur du radier des silos. Un pompage est réalisé automatiquement lorsque la nappe interne atteint un niveau supérieur à 76,64 mNGF. Il est démarré aussi chaque mois, afin de vérifier le bon fonctionnement du système.

LA SURVEILLANCE DE L'ENCEINTE GÉOTECHNIQUE

Volume d'eau de nappe pompé au niveau de l'enceinte géotechnique des silos de Saint-Laurent A (en m3)

Valeur totale du mois	0,08
Valeur maximale mensuelle connue	155,83
Valeur minimale mensuelle connue	0
Valeur cumulée depuis janvier	52,01

OUTILS ET REPÈRES

L'exposition aux rayonnements

La radioactivité est un phénomène présent à l'état naturel qui génère une exposition des organismes vivants. Cette exposition, estimée par le calcul de la dose exprimée en mSv, est attribuable aux rayonnements cosmiques, aux radionucléides naturellement présents dans les matériaux de l'écorce terrestre, dans l'eau, l'air, le corps humain, ou encore les aliments. En un lieu donné, l'intensité du rayonnement mesuré fluctue au cours du temps en fonction des variations de « concentration » des éléments radioactifs (i.e. : radionucléides) naturels dans l'air ambiant et de la géologie des sols. Ces variations temporelles et spatiales sont normales et constituent le « bruit de fond » de la radioactivité naturelle.

Unités de mesure de la radioactivité

BECQUEREL (Bq)

Mesure l'exposition de l'homme à la radioactivité, c'est-à-dire le nombre d'atomes qui par seconde se transforment et émettent des rayonnements.

1 GBq = 1 gigabecquerel = 1 000 000 000 Bq

1 TBq = 1 térabecquerel = 1 000 000 000 000 Bq

À titre d'exemple, la radioactivité du granit est de 7 000 Bq/kg*.

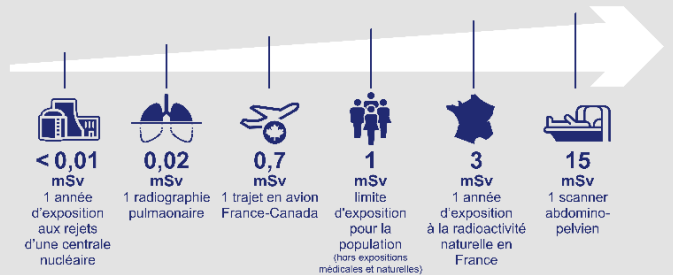
SIEVERT (Sv)

Mesure l'exposition de l'homme à la radioactivité. Les expositions s'expriment en général en millisievert (mSv) ou en microsievert (µSv). Il est communément admis de parler de « dose ».

1 Sv = mille milliSievert (mSv)

1 milliSievert = 1 000 micro-Sievert (µSv)

À titre d'exemple, l'exposition liée à la radioactivité naturelle en France génère pendant une année une dose de 3 mSv*.



Lexique

Carbone 14

Principalement produit par activation neutronique de l'oxygène 17 contenu dans l'eau du circuit primaire, ce radionucléide est présent dans les rejets liquides et gazeux. Également appelé radiocarbone, il est aussi connu pour son utilisation dans la datation car le carbone 14 est également produit naturellement dans la haute atmosphère (1500 TBq/an soit environ 8 kg/an).

Gaz rares

Les gaz rares radioactifs, Xénon et Krypton principalement, proviennent de la fission du combustible nucléaire. Inertes, ils ne réagissent pas avec d'autres composés et ne sont pas absorbés par l'homme, les animaux ou les plantes. Une exposition à cette famille de radionucléides est assimilable à une exposition externe.

Iodes

Les iodes radioactifs sont issus de la réaction nucléaire (fission) qui a lieu dans le cœur du réacteur. Ceci explique leur présence potentielle dans les rejets.

Tritium

Le tritium présent dans les rejets liquides et gazeux d'une centrale nucléaire provient majoritairement de l'activation neutronique du bore et dans une moindre mesure de celle du lithium présents dans l'eau du circuit primaire. Le bore est utilisé sous forme d'acide borique pour réguler la réaction nucléaire de fission ; le lithium provient de la lithine utilisée pour le contrôle du pH de l'eau du circuit primaire.

La quasi intégralité du tritium produit (quelques grammes à l'échelle du parc nucléaire EDF) est rejetée après contrôle dans le strict respect de la réglementation.

Du tritium est également produit naturellement dans les hautes couches de l'atmosphère à raison de 150 g/an soit environ 50 000 TBq.

Emetteurs alpha

Les radioéléments émetteurs de rayonnements alpha proviennent de l'uranium, du plutonium, de l'américium et du curium. Les rayonnements alpha peuvent être présents au niveau : des assemblages combustible, du circuit primaire et des circuits annexes, des bâtiments réacteur et combustible.

Autres produits de fission ou d'activation

Les radionucléides regroupés sous cette appellation sont présents dans les rejets liquides et gazeux. Ils sont issus de l'activation neutronique des matériaux de structure des installations (fer, cobalt, nickel contenu dans les aciers) ou de la fission du combustible nucléaire.

* Source ASNR

** Code de la santé publique Art. R1333_8



EDF DEVIENT FOURNISSEUR OFFICIEL D'ÉLECTRICITÉ BAS CARBONE ET PARTENAIRE FONDATEUR DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER ALPES 2030

EDF met son électricité bas carbone et ses solutions d'électrification au service des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030, afin de contribuer à l'organisation de Jeux plus responsables et plus durables, tout en accélérant les transformations engagées dans les territoires de montagne.

Premier partenaire du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes 2030, EDF accompagne une ambition commune : faire des Jeux un catalyseur d'innovation et de transition énergétique au bénéfice des territoires et des générations futures.

Ces Jeux d'hiver se dérouleront dans des régions qui occupent une place essentielle pour EDF : plusieurs dizaines de milliers de salariés du Groupe travaillent dans les vallées alpines, en particulier sur les moyens de production d'électricité bas carbone (barrages hydrauliques, centrales nucléaires, parcs éoliens et solaires).

À travers ses filiales et ses expertises, le Groupe entend faire des Alpes un territoire d'innovation énergétique au service des habitants, des collectivités et des visiteurs.

EDF BOOSTE L'ÉTÉ AVEC NAZA

Dans le cadre de la célébration de ses 80 ans, le Groupe EDF lance une collaboration inédite avec l'artiste Naza. Cette collaboration vise à renforcer la proximité de la marque avec les 18-25 ans en investissant l'un de leurs univers culturels de prédilection : la musique. Car derrière chaque concert, chaque festival ou chaque écoute, il y a une énergie qui rend ces expériences possibles.



[Naza - Booster \(Clip Officiel\) - YouTube](#)

Au-delà de l'effet de surprise recherché, le projet vise à porter des évocations positives sur l'électricité. Le clip, tourné au sein de l'usine marémotrice de La Rance, est l'occasion de mettre en lumière le patrimoine industriel du Groupe sous un angle original et inattendu. À travers cette collaboration, EDF célèbre ses 80 ans en investissant un nouveau territoire d'expression et en rappelant que derrière les plus beaux moments de l'été, il y a une énergie qui les rend possibles.

7,5 TWh

C'est, en térawattheures (TWh), la quantité d'électricité produite par la centrale de Saint-Laurent entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2026. A titre de comparaison, la consommation cumulée de la région Centre-Val de Loire s'est élevée à 16 TWh en 2025.

Mardi 25 août, vers 16h, les équipes ont procédé à la mise à l'arrêt du réacteur n° 1, conformément aux procédures d'exploitation, à la suite d'un aléa technique sans conséquence sur la sûreté. Nos équipes sont mobilisées pour réaliser les activités de maintenance nécessaires et reconnecter le réacteur dans les meilleurs délais.



TERRITOIRE



EDF

Enquête publique
portant sur le 4^e réexamen périodique
des 2 réacteurs en fonctionnement de la
**CENTRALE NUCLÉAIRE
DE SAINT-LAURENT**

**VOTRE AVIS
compte!**

**DU 28 SEPTEMBRE
AU 29 OCTOBRE 2026**



**Du 28 septembre au
29 octobre 2026,**
une enquête publique dirigée par
la Préfecture de Loir-et-Cher est
ouverte sur le 4^e réexamen périodique des 2 réacteurs
en fonctionnement de la centrale nucléaire
de Saint-Laurent.



Pour s'informer

Réunion publique d'information - Jeudi 8 octobre 2026 à 18h
Espace culturel Jean Moulin - 22 rue des écoles à Saint-Laurent-Nouan



Pour consulter le dossier et contribuer



Le dossier d'enquête publique de chaque réacteur est disponible sur le **registre dématérialisé dédié** et dans les **11 communes** suivantes :
Avaray, Beaugency, Courbouzon, Crouy-sur-Cosson, La Ferté-Saint-Cyr, Lestiau, Mer, Muides-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Séris et Tavers.

Pour déposer un avis, rendez-vous sur le registre dématérialisé en ligne ou lors d'une permanence en mairie.

Registre
dématérialisé



www.registre-dematerialise.fr/7515



Permanences en mairies

- SAINT-LAURENT-NOUAN**
Lundi 28 septembre de 9h à 12h
Jeudi 29 octobre de 9h à 12h
- MER**
Vendredi 2 octobre de 14h à 17h
- MUIDES-SUR-LOIRE**
Mercredi 14 octobre de 9h à 12h
- TAVERS**
Mardi 20 octobre de 14h à 16h30
- BEAUGENCY**
Samedi 24 octobre de 9h à 12h

EDF
22-30, avenue de Wagram - 75382 Paris cedex 08
SA au capital de 2 084 365 041 euros
552081317 R.C.S Paris

Directeur de la publication : Stéphane Lelong
Rédacteur en chef : Marilyne Dauvergne
Responsable de la rédaction : Constant Foucher
Crédits photos : EDF
Impression : Handiprint - N°ISSN : 21009-3636

Centrale nucléaire de Saint-Laurent
CS 60042
41 220 Saint-Laurent-Nouan

E-mail contact : com-saint-laurent@edf.fr
Site internet : edf.fr/saint-laurent
X : @EDFSaintLaurent